

1700

Bulletin d'information de la Ville de Fribourg
Mitteilungsblatt der Stadt Freiburg
Septembre/September 2019

357

LE HARCÈLEMENT DE RUE EN QUESTION 9

NOUVEAU CONCOURS «1700» 11

MORAT-FRIBOURG VU PAR OLIVIER GLOOR 17

3 Editorial

5 Communications
 du Conseil communal
 Aus dem Gemeinderat

6 Conseil général
 Generalrat

9 Comment vous sentez-vous
 dans votre ville ?

11 Nouveau concours « 1700 »

12 InciDanse Fribourg :
 des talents en devenir

13 Maison des artistes :
 un lieu pour la création
 fribourgeoise

15 Les fortifications
 de la ville rouvertes
 en 2020... et au-delà

15 Les pompiers recrutent :
 appel aux volontaires

17 Olivier Gloor : le nouveau
 directeur de la course
 Morat-Fribourg

18 Des nouveaux jeux
 à la ludothèque

19 ECHO : La Ville
 encourage l'utilisation
 des boîtes réutilisables

20 Elections fédérales

21 Le XX^e siècle en construc-
 tions : route des Alpes 2-4
 – ancienne maison de
 Schaller

22 Mémento

La place de Fribourg en Suisse

Dans quelques semaines, nous aurons renouvelé nos autorités fédérales. Notre ville a eu la chance de pouvoir compter sur des représentants directs à Berne, dont le très engagé Dominique de Buman, président du Conseil national l'an passé et ancien syndic. Compter parmi ses citoyens un parlementaire fédéral est un réel atout, que nous espérons voir renouvelé cette année. Fribourg doit aussi se distinguer par lui-même dans le paysage suisse.

Die vielleicht bedeutsamste Initiative ist das Fusionsprojekt, das Gross-Fribourg zur achtgrössten Stadt der Schweiz machen könnte. Zu den «Top Ten» der Schweizer Städte zu zählen, ist unbestreitbar ein Vorteil in Bezug auf Verhandlungen, Subventionen, Ausstrahlung und Reiseziel. Doch augenblicklich ist noch nichts gewonnen, da die neun betroffenen Gemeinden und ihre Bevölkerung gewaltige Hürden zu überwinden haben. Um ein überzeugendes Projekt zu präsentieren, ist eine Kräftermobilisierung sondergleichen erforderlich.

**LAURENT
 DIETRICH**



Du point de vue touristique, l'ensemble bâti médiéval de Fribourg, unique en Europe, a été mis en valeur par l'ouverture des remparts. Cette offre sera complétée tout bientôt par la réouverture de la maquette du plan Martini 1606 au public, ainsi que par une technologie de réalité virtuelle proposée par Fribourg Tourisme et Région. Cette mise en valeur, très appréciée par nos citoyens, rencontre un beau succès même au-delà de Fribourg. *Was unsere vielen Hochschulen und unsere Universität betrifft, so verkörpern sie die innovative Seite Freiburgs, die durch die Eröffnung der EPFL-Zweigstelle mit ihren rund 300 Arbeitsplätzen auf dem blueFACTORY-Gelände weiter verstärkt wird. Das ehemalige Cardinal-Areal erhält ein neues Gesicht, wie die Ausstellung der parallelen Studienaufträge Anfang September gezeigt hat. Darüber hinaus bringt die kulturelle Entwicklung des Standorts frischen Schwung ins Areal, dessen Attraktivität durch die geplante Eröffnung des Silos noch einmal zunehmen dürfte. Bereits kommen viele Besucher aus der ganzen Schweiz angereist.*

On pourrait citer de nombreux autres exemples, portés par des hommes et des femmes de notre ville, qui donnent à Fribourg son caractère unique et en font une cité d'envergure nationale où il fait bon vivre. Merci aux citoyennes et citoyens qui s'engagent, à l'image de la Secrétaire de Ville, Catherine Agustoni, qui prend une retraite bien méritée et que nous remercions très chaleureusement pour l'immense travail réalisé. Fribourg, naturellement !

LE CHIFFRE

10

L'Orchestre de chambre fribourgeois (OCF) fête ses dix ans avec une saison anniversaire et un double concert qui aura lieu en novembre. Rendez-vous dans la prochaine édition pour en savoir plus.



IMPRESSUM

Edition

Ville de Fribourg

Adresse

Ville de Fribourg
1700
Place de l'Hôtel-de-Ville 3
1700 Fribourg
Tél. 026 351 71 11
www.ville-fribourg.ch

Responsabilité
rédactionnelle

Secteur de la
communication
1700@ville-fr.ch

Annonces

media f sa
Bd de Péroilles 38
1705 Fribourg
Tél. 026 426 42 42
Fax 026 426 42 43
1700@media-f.ch

Impression

media f sa
Bd de Péroilles 38
1700 Fribourg
Tél. 026 426 44 55

Photo couverture

Campagne contre
le harcèlement de rue
© Ville de Fribourg/G.H.

Tirage

24 432 exemplaires

STATISTIQUE DE LA POPULATION
EN VILLE DE FRIBOURG

A la fin août 2019, la population légale de la ville était de **38 136** habitants, soit 130 de moins qu'à la fin juillet 2019.

La population en séjour était de 2836 (– 60). Le chiffre de la population totale était donc au 31 août de 40 972 (– 190). Sur ce nombre, 26 748 personnes étaient de nationalité suisse et 14 224 de nationalité étrangère.

STATISTIQUE DU CHÔMAGE
EN VILLE DE FRIBOURG

Au 31 août 2019, la ville de Fribourg comptait **1350 personnes inscrites** à l'Office communal du travail (+ 5 par rapport à fin juillet 2019), pour un taux de demandeurs d'emploi de 6,8%. Figurent dans ces chiffres tous les demandeurs d'emploi, y compris le nombre de chômeurs qui, selon les critères du SECO, s'élevait à 750 pour un taux de chômage de 3,8%.

Par chômeur, on entend toute personne inscrite à l'Office du travail de Fribourg et disponible immédiatement pour un placement ou un emploi. Les demandeurs d'emploi sont aussi inscrits à l'Office communal du travail, mais sont temporairement occupés (gain intermédiaire; programmes d'emploi temporaire, de perfectionnement ou de reconversion, service militaire, etc.). Ils ne peuvent donc pas être placés de suite.

COMMUNICATIONS
DU CONSEIL COMMUNAL

Le Conseil communal

a pris acte de la démission du Conseil général et du Conseil d'Agglomération de M. Jérôme Hayoz, au 30 juin 2019;

a proclamé élu au Conseil général M. Florian Müller, suppléant de la liste PS, en remplacement de M. Jérôme Hayoz;

a pris acte de la démission du Conseil général de M. Christophe Bettin, au 30 juin 2019;

a pris acte de la démission de la Commission financière de M^{me} Adeline Jungo;

a approuvé la location de la mensa de la cité Saint-Justin, du 1^{er} août 2019 au 31 juillet 2020, pour les élèves de l'école du Bourg et du CO de Jolimont;

a adopté le PAD Africanum et l'a transmis à la DAEC pour approbation;

a approuvé le catalogue de mesures d'accompagnement du Plan communal des énergies;

a approuvé le renouvellement de l'autorisation pluriannuelle d'utilisation du domaine public pour les éditions 2019 à 2023 du festival Les Georges;

a pris acte des résultats de l'analyse de la vacance commerciale et administrative en rez-de-chaussée en ville de Fribourg et des relevés d'octobre 2018 et avril 2019;

a décidé l'octroi des subventions humanitaires annuelles suivantes: Fr. 20 000.– à Fribourg-Solidaire et Fr. 4000.– à la Fondation Village d'enfants Pestalozzi, à Sentinelles, à l'Association romande des familles d'enfants atteints d'un cancer, à l'association Run4ChildrenMumbai (R4 CM) et à l'Union centrale suisse pour le bien des aveugles.

MITTEILUNGEN
AUS DEM GEMEINDERAT

Der Gemeinderat

nimmt Kenntnis vom Rücktritt von Jérôme Hayoz aus dem Generalrat und dem Agglomerationsrat auf den 30. Juni 2019;

erklärt Florian Müller, Nachfolgenden auf der SP-Liste, als Nachfolger von Jérôme Hayoz als in den Generalrat gewählt;

nimmt Kenntnis vom Rücktritt von Christophe Bettin aus dem Generalrat auf den 30. Juni 2019;

nimmt Kenntnis vom Rücktritt von Adeline Jungo aus der Finanzkommission;

bewilligt die Miete der Mensa der Cité Saint-Justin vom 1. August 2019 bis zum 31. Juli 2020 für die Schülerinnen und Schüler der Burgschule und der OS Jolimont;

verabschiedet den DBP «Africanum» und leitet ihn an die RUBD zur Genehmigung weiter;

bewilligt den Begleitmassnahmenkatalog des kommunalen Energieplans;

bewilligt die Erneuerung der mehrjährigen Genehmigung der Nutzung des öffentlichen Raums für die Ausgaben 2019 bis 2023 des Festivals Les Georges;

nimmt Kenntnis von den Ergebnissen der Untersuchung der in den Erdgeschoss leerstehenden Geschäfts- und Büroräume in der Stadt Freiburg und der Erhebungen von Oktober 2018 bis April 2019;

beschliesst die Gewährung der nachstehenden jährlichen humanitären Subventionen: Fr. 20 000.– an Fribourg-Solidaire und je Fr. 4000.– an die Stiftung Kinderdorf Pestalozzi, an Sentinelles, an die Association romande des familles d'enfants atteints d'un cancer, an die Association Run4ChildrenMumbai (R4 CM) und an den Schweizerischen Zentralverein für das Blindenwesen.

Lundi 30 septembre
19h 30Salle du Grand Conseil, place de l'Hôtel-de-Ville 2
L'ordre du jour est consultable sur
www.ville-fribourg.ch/conseil-general

Conseil général

Séance des 2 et 3 juillet 2019

Il y avait du pain sur la planche pour le Conseil général avant l'été. En préambule, le Président **Blaise Fasel** proclame élu au Conseil général **Florian Müller** (PS) en remplacement de Jérôme Hayoz (PS), démissionnaire. Afin de remplacer Adeline Jungo (PS) à la Commission financière, deux Conseillers généraux ont déposé leur candidature. Est élu **Matthieu Loup** (PS) avec 54 voix face à **Claudio Rugo** (Parti des artistes). Pour remplacer Jérôme Hayoz (PS) à la Commission de fusion et au Conseil d'Agglomération sont élues tacitement **Claire Roelli** (PS) et **Geneviève Liaudat** (PS), seules candidates.

Révision du droit de cité communal

Un nouveau Règlement sur le droit de cité communal a été élaboré par un groupe de travail composé de re-

présentants de la Commission des naturalisations et de l'Administration communale. La Commission financière (Cofin) par sa Présidente **Lise-Marie Graden** (PS) relève que le nouveau système de tarification « permet d'individualiser davantage les émoluments facturés ». Elle regrette que « le Message ne mette pas en avant les modifications chiffrées qui s'en suivront ». **Thierry Steiert**, Syndic, rappelle que le droit communal doit s'adapter aux modifications qui ont été inscrites récemment dans les lois fédérale et cantonale. Les groupes PS, PLR, CG-CS et Verts soutiennent sans réserve cette révision, tandis que les groupes PDC/PVL et UDC proposent plusieurs amendements.

La souplesse l'emporte

Deux points du règlement animent les débats. L'un stipule que la

Commission des naturalisations « peut renoncer à entendre toute personne requérante dont le dossier révèle une intégration parfaitement aboutie ». Si cette nouveauté est saluée par **Marine Jordan** (PS), Présidente de ladite Commission, le groupe PDC/PVL la critique par la voix de **Anne-Elisabeth Cattaneo-Python**, vice-présidente de la Commission : « La présence des candidats aide la Commission à vérifier leur sérieux, leur intérêt et leur attitude. » Son coreligionnaire **Bernhard Altermatt** renchérit : « Ne provoquons pas une nouvelle inégalité entre des catégories de personnes qui disposent d'un statut social plus ou moins privilégié et d'autres qui le sont peut-être moins. » **Alain Maeder** (PDC/PVL) estime que « l'audition permet de déceler le cas d'une personne a priori helvético-compati-

ble, dont il s'avère en réalité qu'elle a effectué la démarche sans aucune conviction. » **Thierry Steiert** précise : « Cette disposition n'est qu'une reprise d'un alinéa figurant dans la loi cantonale sur le droit de cité fribourgeois (...). En cas de doute, la Commission peut poursuivre la procédure ordinaire et auditionner les personnes. » **Marc Vonlanthen** (PS) rappelle qu'il y a, dans le canton de Fribourg, trois échelons d'audition : « La possibilité de supprimer un échelon est une modification marginale dans un parcours qui est déjà lourd administrativement et financièrement. » Au vote, l'amendement du groupe PDC/PVL est refusé par 40 voix contre 23 et 1 abstention.

La Commission passe à 7 ou 9 membres

Une autre proposition anime les débats : faire passer la Commission

Generalrat

Sitzung vom 2. und 3. Juli 2019

Vor dem Sommer hatte der Generalrat eine ganze Reihe von Geschäften zu erledigen. Präsident **Blaise Fasel** erklärt zu Beginn **Florian Müller** (SP) als Nachfolger des zurückgetretenen Jérôme Hayoz (SP) für in den Generalrat gewählt. Um Adeline Jungo (SP) in der Finanzkommission zu ersetzen, haben zwei Generalräte ihre Kandidatur eingereicht. Gewählt wird **Matthieu Loup** (SP) mit 54 Stimmen gegen **Claudio Rugo** (Künstlerpartei). Um Jérôme Hayoz (SP) in der Fusionskommission und im Agglomerationsrat zu ersetzen, werden **Claire Roelli** (SP) und **Geneviève Liaudat** (SP), die einzigen Kandidatinnen, in stiller Wahl gewählt.

Revision des Gemeindebürgerrechts

Von einer Arbeitsgruppe, die aus Vertretern der Einbürgerungskommission und der Gemeindeverwaltung bestand, wurde ein neues

Reglement über das Gemeindebürgerrecht erarbeitet. Vertreten durch ihre Präsidentin **Lise-Marie Graden** (SP), hebt die Finanzkommission (Fiko) hervor, dass die neue Tarifgestaltung « erlaubt, die erhobenen Gebühren besser individuell abzustimmen ». Sie bedauert, dass « die Botschaft nicht die sich daraus ergebenden zahlenmässigen Änderungen benennt ». Wie Stadtkammann **Thierry Steiert** in Erinnerung ruft, muss das Gemeinderecht an die Änderungen der Bundes- und Kantongesetzgebung angepasst werden. Die Fraktionen von SP, FDP, ML-CSP und Grünen unterstützen diese Revision vorbehaltlos, während die CVP/GLP- und SVP-Fraktionen mehrere Änderungen beantragen.

Die Flexibilität setzt sich durch

Zwei Punkte des Reglements geben Anlass zur Diskussion. Der eine legt fest, dass die Einbür-

gerungskommission « darauf verzichten kann, jede gesuchstellende Person anzuhören, wenn das Dossier eine vollständig gelungene Integration erkennen lässt ». Wird diese Neuerung von **Marine Jordan** (SP), Präsidentin der genannten Kommission, begrüsst, so äussert die CVP/GLP-Fraktion, vertreten durch **Anne-Elisabeth Cattaneo-Python**, Vizepräsidentin der Kommission, Kritik: « Die Präsenz der Kandidaten hilft der Kommission, deren Glaubwürdigkeit, Interesse und Haltung zu prüfen. » Ihr Parteikollege **Bernhard Altermatt** doppelt nach: « Schaffen wir keine neue Ungleichheit zwischen Personen, die einen mehr oder weniger privilegierten Sozialstatus besitzen, und solchen, bei denen das vielleicht weniger der Fall ist. » **Alain Maeder** (CVP/GLP) ist der Meinung, dass « die Anhörung erlaubt, den Fall einer auf den ersten Blick schweizkompatiblen

Person aufzudecken, die in Wirklichkeit das Verfahren ohne Überzeugung absolviert hat ». **Thierry Steiert** präzisiert: « Diese Bestimmung ist nichts anderes als die Übernahme eines Abschnitts des kantonalen Bürgerrechtsgesetzes (...). In Zweifelsfällen kann die Kommission das gewöhnliche Verfahren fortsetzen und die Personen anhören. » **Marc Vonlanthen** (SP) erinnert daran, dass es im Kanton Freiburg drei Anhörungsstufen gibt: « Die Möglichkeit, eine Stufe auszulassen, ist eine unwichtige Änderung in einem Verfahren, das administrativ wie finanziell sehr aufwendig ist. » Der Änderungsantrag der CVP/GLP-Fraktion wird mit 40 gegen 23 Stimmen bei 1 Enthaltung abgelehnt.

Die Kommission umfasst neu 7 oder 9 Mitglieder

Ein anderer Vorschlag, die Kommission von 11 auf 7 oder 9 Mitglieder

Montag, 30. September
19.30 Uhr

Grossratssaal, Rathausplatz 2
Traktandenliste verfügbar unter
www.stadt-freiburg.ch/generalrat

de 11 à 7 ou 9 membres. Pour le groupe socialiste par la voix de **M. Jordan** « cette proposition permettra aux candidats d'éviter un effet tribunal ». En revanche, le groupe dépose un amendement afin de maintenir la Commission à 11 membres. **A.-E. Cattaneo-Python** (PDC/VL) argue que la désignation de 11 membres assure une plus grande diversité et représentativité. Mais, au vote, cet amendement est refusé par 37 voix contre 25 et 2 abstentions. Finalement, **le Conseil général adopte le projet de règlement par 59 voix contre 0 et 4 abstentions.**

Crédit d'ouvrage pour le pont de Saint-Jean

Le Conseil communal sollicite un montant de 1 010 000 fr. en vue de la remise en état du pont de Saint-Jean. **Charles de Reyff** (PDC/PVL),

Président de la Commission de l'édilité, rappelle que cette intervention est « urgente et nécessaire » mais recommande au Conseil communal de réfléchir aux meilleures solutions pour la période des travaux et l'avenir de l'ouvrage. **L.-M. Graden**, Présidente de la Cofin, relève que « le coût est plus important que celui qui avait été annoncé dans le crédit d'étude (850 000 fr.) » Cela s'explique par le choix d'un béton fibré ultra performant (BFUP) qui sera coulé avant le pavage. Cette méthode innovante permettra de réduire la durée des travaux de 13 à 8 semaines. Les deux Commissions recommandent d'accepter ce crédit d'ouvrage. **Andrea Burgener Woeffray**, Directrice de l'Edilité, précise que le BFUP sur un pont pavé : « doit encore être confirmé en collaboration avec un institut de la Haute

Ecole d'ingénierie et d'architecture. La réussite est prédite à 95%. Les travaux commenceront le lendemain du Tour de Romandie, le 4 mai 2020. Les accès au quartier des deux côtés du pont seront garantis. » Tous les groupes soutiennent ce Message, non sans poser des questions. **Jean-Noël Gex** (PLR) rappelle que ce pont a dû être réparé régulièrement « après une rénovation complète en 1988 qui n'a pas été faite dans les règles de l'art ». **Gilles Bourgarel** (Verts) demande de tenir « un cahier des charges pour l'entretien ». Il pense aussi « qu'il faut réduire absolument le tonnage des véhicules (...) et engager de sérieuses discussions avec les TPF ». **Gisela Kilde** (PDC/PVL) s'interroge sur la pertinence de la période des travaux, durant la belle saison, pour les commerces et les loisirs.

Andrea Burgener Woeffray, Directrice de l'Edilité, explique que « le suivi des ouvrages d'art est un travail en cours ». **Pierre-Olivier Nobs**, Directeur de la Mobilité, fait part de discussions actuelles avec les TPF et de réflexions sur la mobilité future. En ce qui concerne les bus de la ligne 4, ils devraient, à terme, devenir plus légers et moins bruyants. **Pascal Wicht** (UDC) maintient un amendement de son groupe « visant à permettre aux habitants et commerçants des quartiers touchés par les travaux de traverser le pont de Zaehringen avec un véhicule à moteur durant les travaux ». Il est refusé. Au vote d'ensemble, **le crédit est accepté à l'unanimité des 61 membres ayant voté.**

Le procès-verbal de la séance est disponible sur : www.ville-fribourg.ch/conseil-general

zu reduzieren, löst ebenfalls eine Debatte aus. Für die SP-Fraktion, vertreten durch ihre Sprecherin **M. Jordan**, « führt dieser Vorschlag dazu, dass vermieden wird, dass sich die Kandidaten vor einem ›Gericht‹ fühlen ». Dagegen reicht die CVP/GLP-Fraktion einen Änderungsantrag ein, um die Zahl der Kommissionsmitglieder bei 11 zu belassen. Laut **A.-E. Cattaneo-Python** gewährleistet die Ernennung von 11 Mitgliedern eine grössere Vielfalt und Repräsentativität. Der Antrag wird mit 37 gegen 25 Stimmen bei 2 Enthaltungen abgelehnt.

Schliesslich verabschiedet der Generalrat den Reglementsentwurf mit 59 gegen 0 Stimmen bei 4 Enthaltungen.

Baukredit für die St.-Johann-Brücke

Der Gemeinderat beantragt einen Betrag von 1 010 000 Fr. für die

Ins-tandsetzung der St.-Johann-Brücke. **Charles de Reyff** (CVP/GLP), Präsident der Baukommission, ruft in Erinnerung, dass diese Intervention « dringend notwendig » ist, empfiehlt jedoch dem Gemeinderat, über bessere Lösungen für die Zeit der Bauarbeiten und die Zukunft des Bauwerkes nachzudenken. Wie Fiko-Präsidentin **L.-M. Graden** ausführt, « sind die Kosten höher als im Studienkredit (850 000 Fr.) angegeben ». Grund dafür ist die Wahl eines Ultra-Hochleistungs-Faserbetons (UHFB), der vor der Pflasterung gegossen wird. Diese neue Methode verkürzt die Bauarbeiten von 13 auf 8 Wochen. Die beiden Kommissionen empfehlen, den Baukredit zu genehmigen. Baudirektorin **Andrea Burgener Woeffray** präzisiert, dass die Verwendung von UHFB auf einer gepflasterten Brücke « noch in Zusammenarbeit mit einem Institut der Hochschule für Technik

und Architektur abgeklärt werden muss. Der Erfolg wird auf 95% geschätzt. Die Arbeiten beginnen sofort nach der Tour de Romandie am 4. Mai 2020. Der Zugang zu den Quartieren auf beiden Brückenseiten ist garantiert. Alle Fraktionen unterstützen diese Botschaft, stellen aber Fragen. **Jean-Noël Gex** (FDP) erinnert daran, dass diese Brücke « nach einer Gesamtanierung, die 1988 nicht ordnungsgemäss ausgeführt wurde », regelmässig instandgesetzt werden musste. **Gilles Bourgarel** (Grüne) verlangt, « ein Pflichtenheft für den Unterhalt » zu erstellen. Für ihn « muss zudem unbedingt das Gewicht der Fahrzeuge reduziert werden (...), und seriöse Gespräche sind mit den TPF zu führen ». **Gisela Kilde** (CVP/GLP) fragt sich, ob die Durchführung der Arbeiten während der Sommermonate für Geschäfte und Freizeitaktivitäten zweckdienlich ist.

Baudirektorin **Andrea Burgener Woeffray** erklärt, dass die « Ingenieurbauwerke ständig überwacht werden ». Mobilitätsdirektor **Pierre-Olivier Nobs** informiert über die laufenden Gespräche mit den TPF und die Überlegungen über die künftige Mobilität. Was die Busse der Linie 4 betrifft, müssen sie in absehbarer Zukunft leichter und leiser werden. **Pascal Wicht** (SVP) stellt einen Änderungsantrag seiner Fraktion, « um den Bewohnern und Gewerbetreibenden der von den Arbeiten betroffenen Quartiere zu erlauben, während dieser Arbeiten die Zähringerbrücke mit einem Motorfahrzeug zu überqueren ». Der Antrag wird abgelehnt. In der Schlussabstimmung **wird der Kredit mit 61 Ja einstimmig genehmigt.**

Das Protokoll der Sitzung steht zur Verfügung auf: www.ville-fribourg.ch/conseil-general

Comment vous sentez-vous dans **votre** ville ?

HARCÈLEMENT DE RUE

Phénomène contemporain, le harcèlement de rue passe actuellement sous la loupe. Une enquête vise à mieux définir les contours d'une réalité qui n'épargne pas Fribourg.

Objectif : en définir les multiples facettes, l'étendue et les conséquences. La Ville s'est associée à de nombreux partenaires pour la réalisation de ce questionnaire. Après l'analyse des résultats du sondage, des mesures nécessaires à l'endigement du phénomène pourront être proposées. Votre témoignage est précieux : participez !



© Ville de Fribourg / G. H.

Vous est-il déjà arrivé de faire des détours pour ne pas devoir passer par certains lieux, en ville de Fribourg ? Ou, au moment de choisir un habit, de préférer le pantalon à la jupe pour éviter les remarques, dans la rue ? Autre situation : un bus bondé et quelqu'un qui en profite pour se frotter à vous. Cela vous rappelle-t-il quelque chose ? Les formes que peut prendre le harcèlement de rue sont nombreuses, bien au-delà de l'insulte gratuite ou du regard insistant. Et Fribourg n'est vraisemblablement pas épargné par le phénomène. Consciente de cette réalité contemporaine, la Ville de Fribourg a décidé d'agir afin de rendre l'espace public aussi agréable que possible à toutes et tous. Donnant suite à un postulat déposé au Conseil général, le Conseil communal a confié à son Secteur de la cohésion sociale la mission d'analyser l'ampleur et les

multiples aspects du harcèlement de rue, version Cité des Zaehringgen. Il s'agit également d'identifier les endroits et les moments où il s'exerce en particulier.

Cette étude s'effectue sous la forme d'une enquête à large échelle, menée en étroite collaboration avec des chercheurs de la Haute Ecole de travail social (HETS-FR) et un panel d'experts en lien avec la thématique. Parmi eux, les associations Mille sept sans, espace-femmes, REPER, Sarigai, la Police de proximité, etc. Depuis la fin du mois d'août, une campagne de sensibilisation sous forme d'affiches placardées dans la rue, les lieux publics et les transports publics, notamment, encourage les personnes de 14 ans et plus à répondre à un sondage en ligne spécifique. Toute personne entrant dans cette vaste tranche d'âge et habitant en ville de Fribourg (ou la fréquentant régulièrement) est encouragée à partager ses expériences anonymement à l'adresse www.fribourg-et-vous.ch ou www.fribourg-et-toi.ch, jusqu'à fin octobre.

Une base précieuse pour prendre des mesures efficaces

La Ville espère une large participation de la population. Ce n'est qu'ainsi que les résultats de l'enquête pourront être représentatifs et mis à profit. Les réponses fournies permettront par exemple de mettre en exergue les stratégies individuelles imaginées par les utilisateurs de l'espace public pour remédier, atténuer ou éviter les diverses pratiques de harcèlement.

Dans un deuxième temps, les résultats du sondage vont être présentés et discutés lors d'un « café du monde » réunissant la plupart des acteurs concernés. Le but de la démarche est également de dresser un inventaire des mesures déjà existantes, de ce que les milieux tant institutionnels qu'associatifs ont mis en place jusqu'ici afin d'endiguer le harcèlement de rue – et de proposer des pistes d'amélioration. Vers le milieu de l'an prochain,

des mesures complémentaires auront pu être identifiées et seront dès lors proposées au Conseil communal. Objectif : que le harcèlement de rue disparaisse autant que faire se peut des écrans radar – et que toutes et tous se sentent à l'aise, dans l'espace public urbain.

www.fribourg-et-vous.ch
www.fribourg-et-toi.ch
www.ville-fribourg.ch/vivre-ensemble/harcelement-de-rue

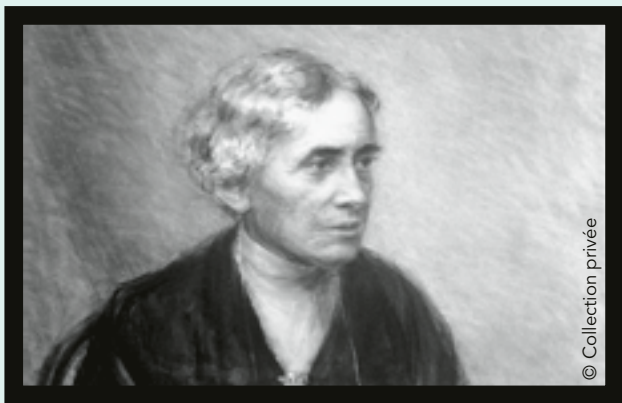
HELFEN SIE UNS, DIE BELÄSTIGUNGEN IM ÖFFENTLICHEN RAUM ZU BEKÄMPFEN!

Belästigungen im öffentlichen Raum gehören heute in Freiburg wie auch anderswo leider zur Realität. Dieses Phänomen hat vielfältige Facetten, die weit über willkürliche Beleidigungen und aufdringliche Blicke hinausgehen. Um dagegen anzugehen und einem dem Generalrat vorgelegten Postulat zu folgen, hat der Gemeinderat den Sektor für den gesellschaftlichen Zusammenhalt mit einer Studie über die Belästigungen im öffentlichen Raum beauftragt. Diese Studie wird von der Hochschule für Soziale Arbeit in Zusammenarbeit mit einer Gruppe von Expertinnen und Experten durchgeführt, die sich mit dieser Thematik befassen (Die Vereine Mille sept sans, frauenraum, REPER, Sarigai, Bürgernahe Polizei usw.).

Eine Online-Umfrage, die bis Ende Oktober unter den Adressen www.freiburg-und-du.ch und www.freiburg-und-sie.ch abrufbar ist, richtet sich an alle über 14-Jährigen, die in Freiburg leben oder sich regelmäßig in der Stadt aufhalten. Die Bevölkerung wird mittels einer Plakat-kampagne aufgerufen, an der Befragung teilzunehmen und ihre Erfahrungen anonym zu teilen, um möglichst aussagekräftige Antworten zu erhalten. In einem zweiten Schritt wird ein « World Café » organisiert. Dort werden die Umfrageergebnisse präsentiert und diskutiert, eine Bestandsaufnahme der von Institutionen und Vereinen bereits umgesetzten Massnahmen zur Eindämmung des Phänomens der Strassenbelästigung erstellt und Verbesserungsvorschläge unterbreitet. Mitte 2020 wird der Stadt Freiburg ein Katalog mit ergänzenden Massnahmen zur Entscheidung vorgelegt. Das Ziel: Alle sollen sich im öffentlichen Raum der Stadt wohl fühlen.

Concours Wettbewerb

357



© Collection privée

Qui est cette femme née en 1869 et célèbre pour son action sociale au début du XX^e siècle ?

Réponse jusqu'au 19 octobre 2019 à Ville de Fribourg, « Concours 1700 », Secrétariat de Ville, place de l'Hôtel-de-Ville 3, 1700 Fribourg ou à concours1700@ville-fr.ch

Wer ist diese Frau, die 1869 geboren wurde und für ihre soziale Tätigkeit zu Beginn des 20. Jahrhunderts bekannt ist?

Antwort bis 21. Oktober 2019 an Stadt Freiburg, « Wettbewerb 1700 », Stadtssekretariat, Rathausplatz 3, 1700 Freiburg, oder an concours1700@ville-fr.ch

LES GAGNANTS DU CONCOURS N° 355

En séance du Conseil communal du mardi 24 juin 2019, M. le Syndic Thierry Steiert a procédé au tirage au sort des gagnants de notre concours N° 355. La réponse à donner était : « **Le Café Marcello** ».

Le tirage au sort a donné les résultats suivants :

1^{er} prix M^{me} Catherine Suchet

gagne l'ouvrage *ATLAS de la ville de Fribourg de 1822 à nos jours*, de Caroline Arbella, Raymond Delley, Romain Jurot et Patrick Minder, édité par la Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg.

2^e prix M^{me} Danielle Oezdemir

gagne un abonnement mensuel TPF pour adulte zone 10, d'une valeur de Fr. 68.–.

3^e prix M^{me} Sylvie Martins

gagne un arrangement floral, offert par la Ville de Fribourg.

4^e prix M. Marcel Joye

gagne une carte de parking de 50 francs au Parking des Alpes.

5^e prix M^{me} Isabelle Vauthey

gagne un sac en toile créé par FriBag Style et une boîte de chocolats Villars.

Les gagnants recevront leur prix par courrier.

Nos remerciements aux entreprises qui offrent ces prix, réunies dans le bandeau publicitaire ci-dessous.



Ville de Fribourg



PARKING DES ALPES

tpf



100 ans, quel bel âge!



M^{me} Hélène Rotzetter © Ville de Fribourg / V. B.

La Ville de Fribourg félicite chaleureusement deux nouvelles centenaires: M^{me} Hélène Moret a eu 100 ans le 27 juin 2019 et a reçu la visite du Syndic de la Ville de Fribourg, M. Thierry Steiert. Le 11 août, c'est M^{me} Hélène Rotzetter qui a fêté son centenaire. Elle a été félicitée par M. Laurent Dietrich, Conseiller communal. Toutes deux ont reçu un vitrail de Saint-Nicolas et un bouquet de fleurs de la part de la Ville.

La Motta aux Pâquis

EXPOSITION

Cet été, les usagers et visiteurs de la piscine de la Motta ont pu découvrir une exposition de photos consacrée aux Bains des Pâquis. Entre Fribourg et Genève, c'est l'heure du match retour! Samedi 21 septembre, une délégation fribourgeoise s'est rendue aux Pâquis pour l'inauguration d'une nouvelle expo, consacrée cette fois-ci aux Bains de la Motta.

Les bains fribourgeois inspirent les photographes depuis près d'un siècle. A Genève, dix-huit panneaux déclinent leur histoire, en panachant photographies historiques et clichés récents. Ces derniers sont l'œuvre de Primula Bosshard et Corinne Aeberhard et racontent le quotidien de la Motta: heures calmes et eaux troubles, douce baignade ou compétitions sportives acharnées. Les photos res-

teront en terres genevoises jusqu'au 15 novembre. L'an prochain, le public fribourgeois découvrira cette exposition, dont des extraits existent déjà sous forme d'un carnet de cartes postales. Cette double exposition est née de la volonté des deux bains historiques de se rapprocher. Elle marque également le début des festivités du centième anniversaire des Bains de la Motta, qui sera célébré en grande pompe en 2024.

Nouveau **concours** « 1700 »

FEMMES DE FRIBOURG

Dès son prochain numéro, 1700 parlera des femmes qui ont laissé une empreinte marquante en ville de Fri-

bourg. Elles seront à l'honneur dans une série d'articles qui serviront de base au concours 1700.

Chaque mois sera l'occasion de mettre en lumière une femme qui a apporté une importante contribution à la cité sous la forme d'une œuvre ou d'une activité remarquable.

Les femmes d'exception ne manquent pas à Fribourg: la rédaction de 1700 en a d'abord retenu plus d'une trentaine, mais ce nombre a dû être revu à la baisse afin de le faire correspondre aux dix éditions

annuelles du bulletin communal. Le choix final a été dicté par le domaine d'activité et l'époque où elles ont évolué, afin de proposer au lectorat un tableau aussi réaliste et varié que possible. Comme à l'accoutumée, un concours accompagnera chaque mois les articles. A l'automne 2020, un tirage au sort final permettra aux lecteurs et lectrices ayant répondu correctement aux dix questions de remporter divers prix.

Neuer 1700-**Wettbewerb**

FRAUEN VON FREIBURG

Ab der nächsten Ausgabe stellt 1700

Frauen vor, welche die Stadt Freiburg nachhaltig geprägt haben. Sie stehen

im Mittelpunkt einer Reihe von Artikeln, die zugleich die Grundlage des 1700-Wettbewerbs bilden.

Jeden Monat wird eine Frau vorgestellt, die mit einem Werk oder durch ihre bemerkenswerte Tätigkeit der Stadt einen bedeutenden Dienst geleistet hat. Aussergewöhnliche Frauen sind in Freiburg keine Ausnahme: Zunächst vereinte die Redaktion mehr als dreissig Namen, doch musste sie diese Zahl reduzieren, da das Informationsblatt der Gemeinde jährlich nur zehn Ausgaben umfasst. Die

Endauswahl wurde durch den Tätigkeitsbereich der Frauen und ihre Zeitumstände bestimmt, um der Leserschaft ein ebenso realistisches wie vielfältiges Bild zu bieten. Wie gewohnt, begleitet die Artikel allmonatlich ein Wettbewerb. Im Herbst 2020 findet unter den Leserinnen und Lesern, die alle zehn Fragen richtig beantworteten, eine Endverlosung mit verschiedenen Preisen statt.

Des **habits** en cas d'incendie

L'association REPER et la Ville de Fribourg ont convenu d'un partenariat pour la mise à disposition de vêtements aux victimes d'incendie et de catastrophe. Cette mesure intervient après avoir constaté que des personnes pouvaient se retrouver à la rue, de manière imprévue, sans même un effet personnel pour se couvrir. REPER permettra aux sapeurs-pompiers de la Ville un accès non-stop à sa friperie située dans le quartier de Pérolles. Le lieu existe depuis novembre 2018, à l'initiative de jeunes qui veulent favoriser l'échange et le don de vêtements. Lors de catastrophe ou d'incendie, les pompiers pourront transporter les personnes qui le demandent vers ce dépôt d'habits qui dispose d'une cabine d'essayage. La Ville de Fribourg a pris en charge l'installation du système d'accès sécurisé. A noter que La Friperie engage et rémunère des jeunes âgés de 14 à 25 ans pour la réception, le tri et le lavage des vêtements donnés, ainsi que la mise en place et le conseil en boutique. Tout don d'habits est bienvenu durant les heures d'ouverture.

Friperie REPER,
rue Hans-Fries 11,
mardi et jeudi, 18 h - 20 h,
026 309 21 76.



Street art au Schoenberg

Le passage sous-voie de Saint-Barthélémy, dans le quartier du Schoenberg, va devenir un espace d'expression et de création dédié aux artistes. Il sera inauguré les 28 et 29 septembre, à l'occasion d'une *jam* (samedi 11 h–20 h, dimanche 11 h–17 h, programme sur le site internet de la Ville). Une quinzaine d'artistes urbains et d'illustrateurs, en majorité fribourgeois, créeront en direct des fresques et des graffitis. Tous sont des professionnels, au bénéfice d'une longue expérience. Les habitants du quartier sont invités à s'initier à la pratique et à la philosophie du street art à travers des ateliers, encadrés par les artistes.

Une nouvelle œuvre murale

Gaspard Louane a été choisi à l'unanimité par le jury pour réaliser la nouvelle œuvre murale dans La Galerie Fribourg, à la sortie piétonne devant Equilibre, place Jean-Tinguely. Cette œuvre remplacera celle de Lucien Cosandey (alias Rustre). Selon le principe du concours, lancé en 2017 par le Groupe Nordmann Fribourg en collaboration avec la Ville de Fribourg, l'œuvre de 92 m² est remplacée tous les deux ans. Cette année, l'appel à projets a rencontré un franc succès, puisque 28 dossiers ont été soumis. Deux autres projets ont reçu une mention, à savoir ceux de Yannick Poffet et de Serge Nidegger. Le public pourra observer en direct la réalisation de l'œuvre murale de Gaspard Louane dans La Galerie Fribourg, du 19 octobre au 2 novembre. Un vernissage est prévu le 4 novembre.

InciDanse Fribourg: des talents en devenir

DANSE CONTEMPORAINE

L'association Action-Danse Fribourg organise tous les deux ans depuis 2011 la Plate-forme Inci-

Danse, qui vise à faire découvrir les chorégraphes émergents de Suisse, tout en proposant un échantillon des tendances actuelles de la danse contemporaine. Le public fribourgeois pourra assister à la cinquième édition du 11 au 13 octobre, au Nouveau Monde.

Douze pièces chorégraphiques courtes (au maximum 15 minutes), dont deux pièces jouées en extérieur sur l'esplanade du Nouveau Monde, c'est ce que le public fribourgeois pourra voir durant les trois soirs de la manifestation. Il y en aura pour tous les styles de danse, les critères de sélection des pièces étant, avant tout, l'originalité de la démarche artistique, la capacité de toucher et provoquer une résonance auprès du public.

A la suite d'un appel à projets, les candidats ont été sélectionnés par un jury indépendant, composé cette année de Massimo Bertinelli (Cie Noireclaire, Fribourg), Oliver Dähler (chorégraphe et producteur, Zurich) et Brigitte Meuwly (DA MOTUS!, Fribourg). Des douze pièces retenues ressortent cinq artistes fribourgeoises : Anaïs Kauer, Charlotte Cotting, Estelle Kaeser dans le trio *Iom*, Mirabelle Gremaud dans *Sombre mue* et Délia Krayenbühl dans le quatuor *Song for four people and a bench*.

Toucher les différentes sensibilités

Les spectacles sont répartis dans trois programmes d'une heure chacun qui seront présentés à deux reprises durant le week-end. Le public qui le souhaite pourra donc les voir au complet. Une médiatrice présentera brièvement les pièces au public. Dans le cadre de la manifestation, une série d'ateliers donnés par les artistes seront également proposés, ainsi que des actions de médiations, organisées de manière ludique. La sensibilisation du grand public à la création contemporaine est une des priorités de l'association Action-Danse. Ce format de spectacles, consistant en pièces courtes d'univers artistiques variés, est un atout



Aurelien Dougé © Stemutz

pour toucher différents publics et sensibilités en une seule et même soirée. Pour la même raison, les tarifs appliqués sont très abordables. **Tarifs et réservations :** www.incidanse.ch



© Maison des artistes

Un lieu pour la création fribourgeoise

MAISON DES ARTISTES

Aux numéros 4, 6 et 8 de la rue Jean-Prouvé, à Givisiez, s'érigera bientôt la Maison des artistes. Sur 2000 m² de surfaces locatives et quatre niveaux, autour d'un foyer central, s'articuleront des ateliers dédiés à tous les arts, des salles de répétition, un studio de danse, un logement pour artistes en résidence, des surfaces de stockage... Le tout offrant des loyers modérés. Ce sera le plus grand centre de création pluridisciplinaire du canton. Pour nombre d'artistes fribourgeois, c'est un rêve qui devient réalité. Témoignages.

Antonio Bühler – Chorégraphe

« Avec DA MOTUS! c'est une idée qu'on portait depuis plus de trente ans! Elle se concrétise au moment où nous n'en avons plus vraiment besoin. Mais la Maison des artistes répond pour d'autres à un réel besoin de disposer de locaux de répétition. Nous soutenons bien sûr ce projet par solidarité. Nous louons le studio de danse avec d'autres associations. »

Isabelle-Loyse Gremaud – Metteuse en scène

« Cette Maison des artistes permettra aux coopérateurs de se rencontrer. Je la vois comme un lieu de partage. Pour les productions de la compagnie théâtrale d'Avril, que je dirige, cela sera un endroit de répétitions ou un lieu pour expérimenter des textes, bref: un laboratoire. Nous utiliserons les locaux pour des périodes ponctuelles. Il manquait à Fribourg un tel pôle d'artistes, une *factory*. »

Frédéric Guillaume – Réalisateur et producteur

« Cet endroit représente pour moi l'occasion de découvrir d'autres disciplines, de provoquer des dynamiques. Et puis, il y aura ce foyer commun qui nous permettra d'accueillir des gens, de tenir des séances. Cela engendrera une nouvelle énergie de création, c'est certain. Naturellement, les raisons économiques comptent également: tout

le monde gagnera quelque chose avec la modularité des locaux et la souplesse des locations partagées.

Noémi Handrick – Céramiste

« Cela fait deux ans que nous déménageons notre atelier, Séverine Emery et moi-même. C'est très inconfortable. Avec la Maison des artistes, nous serons propriétaires et bénéficierons d'un loyer abordable, notre lieu de travail deviendra pérenne, c'est vraiment important. Finies aussi les contraintes techniques, notre local sera tout équipé, et nous le gérons nous-même. Nous espérons développer des synergies et profiter d'échanges entre artistes. »

Elisabeth Herrmann – Chargée de communication du Belluard Bollwerk Festival

« En tant que coopérateur, nous participons financièrement à ce projet, avant tout pour le soutenir. Comme le Belluard Bollwerk Festival est un producteur, il pourrait aussi avoir besoin, ponctuellement, d'un lieu de création ou d'un logement pour les artistes que nous accueillons ou accompagnons dans leur production. C'est un projet intéressant pour la scène artistique et culturelle de Fribourg. »

Samuel Rey – Président de Visarte-Fribourg

« J'ai pris une part à la Maison des artistes à titre individuel et par

conviction. Visarte-Fribourg s'est également engagé, d'abord pour soutenir le projet et ensuite pour rendre les artistes attentifs à cette institution

émergente. Comme nous sommes une association sans adresse, ça pourrait être intéressant, dans l'avenir, de se positionner là-bas. »

EIN ORT FÜR DAS FREIBURGER KUNSTSCHAFFEN

In die Gebäude der Rue Jean-Prouvé 4-6-8 in Givisiez wird in Kürze das Künstlerhaus einziehen. 2000 m² Mietfläche, die sich auf vier Geschosse verteilen, stehen zur Verfügung für einen zentralen Gemeinschaftsraum, Proberäume, ein Tanzstudio von 190 m², eine Wohnung für Kunstschaffende in Residence, Lagerräume und Garderoben mit Duschen, und all das zu bescheidenen Mietpreisen. Es handelt sich um das grösste pluridisziplinäre Zentrum für professionelles Kunstschaffen des Kantons Freiburg.

*Für zahlreiche Freiburger Kunstschaffende verwirklicht sich damit ein Traum. Laut dem Choreografen Antonio Bühler, Mitgründer von DA MOTUS!, «entspricht das Künstlerhaus dem Bedürfnis an Proberäumen; es zu unterstützen, ist ein Akt der Solidarität». Die Regisseurin Isabelle-Loyse Gremaud ist überzeugt, dass dieser Ort Begegnungen und Austausch fördert. Die von ihr geleitete Theatergruppe wird punktuell Proberäume mieten. Der Filmemacher Frédéric Guillaume freut sich, dass die Entdeckung anderer Fachbereiche und die Begegnung mit weiteren Kunstschaffenden vielfältige Dynamiken und eine neue Schaffensenergie freisetzt. Für zahlreiche Genossenschaftler*innen ist es «wichtig, über eine ständige, voll eingerichtete Arbeitsstätte zu verfügen», betont die Töpferin Noémi Handrick. Das Künstlerhaus umfasst auch Räume für Gastkünstler*innen mit einem Studio, das Aussenstehende mieten können, einem Wohnstudio für Kunstschaffende in Residence und Co-Working-Räumen. «Das Belluard Bollwerk Festival, das ebenfalls zu den Genossenschaftlern gehört, könnte von diesen Räumen profitieren für Produktionen oder Gastkünstler*innen», stellt die Kommunikationsbeauftragte Elisabeth Herrmann fest. Samuel Rey, individueller Genossenschaftler des Künstlerhauses und Präsident von Visarte Freiburg, schliesst nicht aus, dass sein Verein eines Tages ebenfalls dort einziehen wird.*

Nouvelles **plaques** indicatrices

Le Conseil communal a décidé de différencier deux types de plaques indicatrices en ville : aux plaques de couleur bleue s'ajoutent désormais de nouvelles plaques « commémoratives » couleur gris souris, une couleur qui se marie à tous les types de coloris de façades et d'environnements.

Afin d'honorer un personnage marquant ou de rendre hommage à un espace ou à une activité, de nombreuses demandes émanent de fondations, d'associations ou de particuliers en vue d'attribuer un nouveau nom à une rue ou à une place. Ces demandes entraînent un long processus de réflexion, des frais et une inscription au registre foncier en cas d'acceptation, ce qui est rare.

Procédure simplifiée

La démarche est désormais simplifiée. Un groupe de travail, réunissant des représentants des Archives de la Ville et du Secteur du cadastre, traite les demandes et établit un rapport au Conseil communal pour décision. Si cette dernière est positive, une plaque grise peut être commandée et posée par le Service du génie civil. La nouvelle dénomination n'est pas cadastrée, mais inscrite dans un registre qui complète le *Répertoire des rues et des places de la ville de Fribourg*. La première inscription de ce type, le Coin des Chanteurs, a été posée aux Grand-Places, en mémoire de l'une des organisatrices de la Fête de la Musique.

Neue Hinweisschilder

Der Gemeinderat hat beschlossen, auf Stadtgebiet zwei unterschiedliche Arten von Hinweisschildern einzuführen: Zu den blauen Schildern kommen in Zukunft neue «Gedächtnistafeln» hinzu, die mausgrau gefärbt sind. Die erste Tafel dieses Typs wurde an der Schützenmatte angebracht, um für eine der Organisatorinnen des Musikfestes einen Gedenkort zu bezeichnen: den Coin des Chanteurs, die Sänge-recke. Die neue Beschilderung übernimmt das Konzept der bestehenden Tafeln, doch ohne Eintrag ins Grundbuch. Eine Arbeitsgruppe, die Vertreter des Stadtarchivs und des Katasteramts umfasst, behandelt die Gesuche und erstellt einen Bericht zuhanden des Gemeinderats zur Beschlussfassung. Wird ein positiver Entscheid gefällt, kann das Tiefbauamt eine graue Tafel in Auftrag geben und anbringen. Die neue Bezeichnung ist nicht katastriert, doch in ein Register eingetragen, welches das Verzeichnis der Strassen und Plätze der Stadt Freiburg ergänzt.

Les **fortifications** de la ville rouvertes en 2020... et au-delà

PATRIMOINE ET TOURISME

L'ouverture des fortifications de la ville de Fribourg au public remporte un franc succès. Le nombre de monuments accessibles augmente et l'offre s'étoffe avec un programme de visites thématiques pour privés et des visites à la carte pour les groupes. Mais qu'en sera-t-il en 2020? Cédric Clément, directeur de Fribourg Tourisme et Région, répond aux questions de 1700.

Environ 70 000 Fribourgeois ont visité les fortifications médiévales de la ville de Fribourg lors de leur ouverture en 2018. Passé l'effet de surprise, faut-il s'attendre à une baisse de fréquentation?

Cédric Clément : Le décompte pour 2019 n'est pas terminé puisque les fortifications restent ouvertes au public jusqu'au 3 novembre. Mais on a déjà l'impression qu'il y aura presque autant de visites que l'année passée. Cela dit, l'effet de nouveauté s'estompant entraînera normalement une baisse de fréquentation de la part des Fribourgeois. C'est pourquoi nous avons le projet d'attirer des gens venant de plus loin.

Les remparts seront-ils de nouveau accessibles en 2020?

Oui. Il est même prévu qu'ils soient ouverts de manière pérenne, chaque année, d'avril à octobre.

Qu'est-ce qui a provoqué cette volonté?

Ce projet s'est concrétisé de manière provisoire en 2018, lors de l'Année européenne du patrimoine culturel. L'Etat de Fribourg, par son Service des biens culturels et son Service des bâtiments, en collaboration avec Fribourg Tourisme et la Ville de Fribourg qui a réalisé les travaux d'aménagement, a saisi cette occasion pour ouvrir les enceintes et les tours de ses fortifications médiévales au grand public durant la belle saison. Le succès de la première édition a entraîné une réouverture en 2019. Jusqu'à présent, le caractère provisoire demeure, avec une signalétique et une information réduites au minimum, ainsi que des échafaudages pour les accès aux lieux. Mais cela va changer...

Pouvez-vous en dire plus?

Fribourg Tourisme a déposé une demande de soutien financier auprès de la Promotion éco-

nomique du canton de Fribourg pour un projet intitulé ADN 1606. L'idée est d'intégrer les fortifications de la ville dans le circuit touristique, d'en faire une réelle carte de visite de Fribourg. Jusqu'à présent, rien n'a été fait dans cette perspective. Du point de vue extérieur, on sait qu'on peut venir voir les vestiges médiévaux à Fribourg, mais pas qu'on peut les visiter. Quand on pourra développer la signalétique et les informations sur les objets visités, une véritable stratégie de communication pourra être élaborée pour attirer les populations extracantonales.

Pourquoi ADN 1606?

Cela fait référence au plan Martini de la ville de Fribourg de 1606. Le projet est de repositionner stratégiquement Fribourg en tant que ville médiévale à visiter avec des événements qui tournent autour de cette idée. ADN 1606 comprend la cathédrale, la Vieille-Ville, les fortifications désormais, et l'ouverture de l'espace Werkhof avec la maquette du plan Martini dès 2020. Mais il y aura aussi la promotion des audioguides et des chasses au trésor qui seront organisées en lien avec l'architecture médiévale. C'est un tout qui permettra de toucher différents publics ayant divers intérêts. Ce sera un formidable produit d'appel pour Fribourg.

Au niveau des fortifications, y aura-t-il des nouveautés en 2020?

La tour des Chats devrait être rendue accessible, et les aménagements provisoires seront probablement conçus pour durer. La volonté politique y est. Il reste à se mettre d'accord sur l'exploitation quotidienne des fortifications, à laquelle la Ville pourrait prendre part.

Infos sur l'ouverture des fortifications :
www.fribourgtourisme.ch/fortifications

En bref...

Le magasin de vin de la Fondation de l'Hôpital des Bourgeois est dorénavant ouvert plus tard, chaque dernier mercredi du mois, de 14h à 19h. Les horaires habituels restent en vigueur : les mercredis et vendredis de 14h à 17h (veille de fête : 16h). Rue des Alpes 14, 026 351 78 07, bourgeoisie@ville-fr.ch

Fribourg Sympa présente son nouveau projet lors d'une soirée d'information participative pour les habitants du quartier de Pérolles, organisée par la Ville de Fribourg et l'Association Habiter Pérolles, jeudi 17 octobre, à 18h, au jardin du Domino (tente). Infos : 026 351 71 23, fribourg.sympa@ville-fr.ch

Les communes de Marly et Fribourg ont signé une convention de collaboration renforcée entre leurs corps de sapeurs-pompiers, afin de pouvoir lutter plus efficacement contre les incendies et autres catastrophes. Elaborée en collaboration avec l'ECAB, cette convention permettra de faciliter l'organisation des tâches du service du feu, d'optimiser la gestion du matériel et de réduire les coûts de fonctionnement.

Appel aux volontaires : le Bataillon des sapeurs-pompiers de la ville de Fribourg recrute ses futurs soldats du feu. Les femmes sont bienvenues. Vous avez entre 18 et 40 ans, êtes en bonne santé, fortement motivés à servir une cause d'intérêt général, qui vous demandera des efforts et vous apportera de nombreuses satisfactions? Vous êtes tout feu tout flamme en lisant ces quelques lignes? Informez-vous sur les critères d'incorporation et sautez le pas : www.ville-fribourg.ch/feu-pompiers

Olivier Gloor: le **nouveau** directeur de la course Morat-Fribourg

ATHLÉTISME

Depuis novembre dernier, Olivier Gloor est à la tête de la plus ancienne course à pied de Suisse: Morat-Fribourg. Avant son baptême du feu qui aura lieu le 6 octobre prochain, il raconte la préparation de cette 86^e édition. Un travail qui dure toute l'année « car le jour J, impossible de changer quoi que ce soit ».



Olivier Gloor © Ville de Fribourg/V.B.

Le Broyard est détendu. Il nous accueille dans son bureau situé dans un espace de *co-working* au quatrième étage de l'ancien immeuble de la fabrique de chocolats Villars. Sans ascenseur, cela ne dérange pas le sportif que demeure Olivier Gloor. Dans le bureau est aussi présent un membre du comité d'organisation élargi qui s'occupe de gérer les inscriptions: ça n'est autre que Véronique Meuwly, la maman de Laurent qui a dirigé l'épreuve durant les dix-huit dernières années. Ça met la pression? « Non, non! Vous savez, je ne vais pas révolutionner la course! Je veux l'inscrire dans la durée et poursuivre l'excellent travail qui a été accompli par Laurent Meuwly. Il y a aussi, derrière moi, une équipe soudée de personnes bienveillantes qui s'engagent, année après année, pour que cet événement soit une réussite. » Justement, avec plus de 13 000 participants lors de la dernière édition, est-il possible de viser plus haut? « Je n'ai pas assez de recul pour le dire. Mais si l'on veut attirer encore plus de participants, il faut assurer le service, car je tiens à

ce que tout le monde soit content. » Une organisation qui n'est pas une sinécure, selon ce père de famille de 39 ans, originaire de Corcelles-près-Payerne. « C'est un énorme puzzle qui se construit durant toute l'année. Au niveau logistique, il faut prévoir d'obtenir à temps les autorisations requises, gérer l'intendance et le matériel. On ne peut pas se permettre, notamment en ce qui concerne la sécurité, d'engager des entreprises qui n'auraient pas le temps de saisir la complexité de la course. Le jour J, impossible de changer quoi que ce soit. C'est pourquoi la structure organisationnelle reste la même qu'en 2018. » Olivier Gloor se donne deux ou trois ans avant de procéder à d'éventuels ajustements.

Le «goulet» de la rue de Morat

A la veille de la 86^e édition de la course Morat-Fribourg, Olivier a des appréhensions bien compréhensibles. « Chaque année, il y a des inconnues. Cette année, ce sont les travaux à la rue de Morat qui nous donnent quelques frissons. Ils dureront jusqu'en novembre. Et c'est l'endroit le plus dense de la course. Comment cela va-t-il se passer? » Autre donnée à prendre en considération, un passage à niveau dans le premier kilomètre de course: « Nous avons mis en place une coordination très fine. Trois blocs de coureurs partiront à 10 h 21, 10 h 24 et 10 h 27. Une personne se tenant devant le passage à niveau communiquera avec la gare de Morat, afin d'éviter que les coureurs se trouvent arrêtés pour le passage du train! »

Populaire plutôt qu'élitiste

A côté de la grande course de 17,170 km, qui nécessite un entraînement adéquat, rappelons qu'une petite course est organisée au départ de Courtepin. Avec ses 8 km, elle est accessible aux débutants, aux personnes âgées ou à ceux qui se remettent de blessures. Environ 2000 coureurs y prennent part. « Cela rend la course accessible à tout le monde et j'aime beaucoup ce côté populaire », commente Olivier. « L'arrivée à Fribourg, quand on voit le panneau de signalisation, provoque une vive émotion. La montée de la route des Alpes avec les acclamations du public, c'est une expérience unique. J'incite tout le monde à essayer, et les autres à venir applaudir. » Il en sait quelque chose, celui qui, dans sa jeunesse, a été gymnaste (FSG Payerne) et athlète (CA Broyard) de demi-fond (plusieurs médailles aux championnats suisses): « Morat-Fribourg est une très belle course, qui va d'un point A à un point B, alors que de nombreuses autres courses tournent en boucle. Le parcours n'est pas facile, avec des montées, des descentes, des faux-plats; on ne peut pas l'utiliser comme une course de préparation à un marathon, ses particularités demandent un entraînement spécifique. » Bref, Olivier ne tarit pas d'éloges en évoquant le premier organisateur de Morat-Fribourg en 1933, Beda Hefti, qui fut aussi le fondateur du Club Athlétique Fribourg (CAF), toujours propriétaire de l'épreuve. C'est ce club qui mandate Olivier Gloor pour l'organisation technique de la course et qui four-

nit environ 80% des bénévoles employés sur le parcours. Des classes entières d'élèves viennent aussi donner un coup de main pour financer leur voyage d'études. Les enfants sont d'ailleurs les bienvenus à l'épreuve: « Migros, par l'intermédiaire de son programme de santé, offre 2500 inscriptions aux enfants à Fribourg, et il y a chaque fois environ 2500 enfants inscrits. »

Promouvoir les qualités locales

Cette popularité de la course Morat-Fribourg, Olivier Gloor veut la garder à tout prix. « Je préfère battre le record du nombre de participants que du chronométrage! » A ce propos, rien ne filtre encore quant aux participants vedettes. Les vainqueurs de l'année passée ne reviendront pas, car ils sont tous occupés ailleurs. « Avec de l'argent, il est facile de trouver des tête d'affiches. Mais on ne veut pas dépenser un budget excessif pour ça. On ne veut pas d'une course élitiste. Morat-Fribourg est une occasion importante de montrer l'aspect convivial de notre ville. Je remercie au passage la commune qui est très impliquée à travers sa Direction de l'édilité et son Service des sports. » Qu'est-ce qui pourrait être amélioré dans l'immédiat? « Je rêve que les commerçants se saisissent de cette occasion pour décorer leurs vitrines, mettre en valeur leurs produits et faire preuve de souplesse quand des gens, qui viennent de partout, souhaitent pouvoir manger après la course à des heures qui dépassent peut-être l'horaire habituel. » Infos: www.morat-fribourg.ch

Des nouveaux jeux à la **ludothèque**

DIVERTISSEMENT

Les amis du jeu apprécient sûrement les divertissements conviviaux, décontractés, intergénérationnels qui évitent de fastidieux déchiffrages de règles. Ces petits trésors existent – certains depuis fort longtemps – mais sont malheureusement volumineux et/ou trop onéreux pour une famille. L'association de la ludothèque de Fribourg en a acquis plusieurs et les présente aujourd'hui. N'hésitez pas à venir les emprunter pour pas cher!



JEUX DYNAMIQUES

1. *Le Spirobille* et 2. *Le Croc'bille*

qui se jouent à deux ou à quatre, sont des jeux de type flipper.

3. *Le Stickasi*

c'est deux jeux en un ! L'attaque est la meilleure défense dans le premier. Le second fait appel à l'adresse et à la rapidité pour vaincre l'adversaire. Pour deux joueurs.

4. *Le Rapido*

si vous êtes rapide comme l'éclair, vous triompherez à ce jeu inspiré du football de table. Pour deux joueurs.

JEUX PLUS TRANQUILLES, QUI SE JOUENT EN ÉQUIPE

5. *Le Puckasi ou billard hollandais*

est l'ancêtre des jeux de lancer. Il demande précision du geste et stratégie.

6. *Le Paletino*

requiert de la stratégie et un peu de chance.

7. *Le Woops*

est un jeu de billes.

8. *Le Jeu du roi*

est un jeu de toupie.

ADRESSE ET HORAIRES

Ludothèque du centre-ville

Cité Saint-Justin

Rue de Rome 3

en face de l'Université Miséricorde, bâtiment n° 7.

Premier mardi du mois: 9h-11h. Mercredi: 13h30-15h30. Samedi:

9h30-11h30. Durant les vacances scolaires: uniquement le mercredi.



La Ville encourage l'utilisation des boîtes **réutilisables**

ECHO

L'Agenda 2030, en avez-vous déjà entendu parler? Ce sont 17 objectifs de développement durable que se sont fixés les 193 Etats membres de l'ONU depuis 2016. Il sert de cadre aux collectivités et aux personnes qui souhaitent relever les grands défis de la planète, tels que les changements climatiques et la préservation de l'environnement. Jusqu'à l'été 2020, le secteur Energie et développement durable de la Ville de Fribourg propose aux citoyens de s'approprier l'un de ces objectifs.

L'objectif de développement durable numéro 2 de l'Agenda 2030 invite à réfléchir à l'approvisionnement alimentaire, tant dans ses aspects quantitatifs que qualitatifs. Depuis 2017, la Ville de Fribourg se préoccupe tout particulièrement de cette thématique, qui s'avère importante pour une majeure partie de la population. En récompense de ses efforts, elle s'est vue décerner le label Fair Trade Town, en juin 2019, en devenant la 10^e ville de Suisse en faveur du commerce équitable.

Souhaitant continuer dans cette voie et valoriser une consommation plus responsable, la Commune a récemment lancé, en collaboration avec des groupes d'étudiants, une campagne visant à diminuer le gaspillage alimentaire et réduire les emballages à usage unique auprès des restaurateurs et habitants fribourgeois. Elle encourage, par conséquent, l'utilisation des Tupperware.

En effet, ces boîtes réutilisables qui permettent de conserver des aliments font partie de cet enjeu. Mais qu'en pensent les personnes impliquées dans la restauration au niveau de la commune? Trois d'entre elles ont répondu à la question: « Cet objet vous est-il familier et pourquoi? »

THIERRY CHAMBE

Responsable de la restauration à l'Ecole professionnelle commerciale de Fribourg

« Nous avons lancé une campagne de sensibilisation similaire depuis la rentrée scolaire. Cependant, notre enjeu principal est la fréquentation de notre cantine, qui est couramment délaissée au profit de la restauration rapide qui se trouve aux alentours, et ce, malgré le rapport qualité/prix de nos menus. Nous essayons de faire notre part pour réduire notre impact environnemental. Nous avons drastiquement réduit les gobelets en plastique sur le site par exemple. Nous sollicitons maintenant l'intérêt des étudiants afin qu'ils prennent conscience de l'importance de leur alimentation et de leur empreinte sur notre planète. »

GRÉGORY REY

Responsable de l'accueil extrascolaire du Bourg

« Personnellement, j'utilise les Tupperware environ trois fois par année. En effet, ne prenant que rarement mes repas à l'extérieur, je n'ai pas particulièrement besoin de cet objet. Si ce genre de contenants était proposé dans les food-trucks

ou autres take-away, j'en profiterais certainement, étant doté d'une sensibilité environnementale assez élevée. L'action proposée par la Ville semble demander peu d'effort. Mais il faut noter que les enfants de l'accueil extrascolaire emportent tous leur goûter dans une boîte réutilisable verte qui leur est distribuée en début d'année. »

ANNICK MONOD

Responsable développement, communication et événements au Jardin botanique

« Le Jardin botanique est fréquenté par plus de 190 000 personnes par année. Lieu de savoir, cet écrin de nature est aussi un espace de pique-nique très apprécié. A la belle saison, son succès génère un volume important de déchets: 40 sacs de 110l de déchets par mois en moyenne, plus 8 sacs de 110l de PET et 4 sacs de 110l d'alu. Très sensible aux questions de durabilité, le Jardin botanique a mené une réflexion sur l'ensemble de ses pratiques. L'usage de vaisselle jetable est proscrit lors de ses manifestations et il encourage aussi ses visiteurs à se faire servir leurs plats à l'emporter dans leurs propres récipients chez les restaurateurs du quartier et à utiliser les boîtes box lavables mises à leur disposition dans les mensas de l'Université. »

Agenda 2030:
www.eda.admin.ch/agenda2030

A Fribourg, tout le monde peut désormais s'engager à réduire son empreinte en prenant part à l'action de la Ville qui encourage l'emploi de boîtes réutilisables lors de ses repas hors domicile. Toute personne proposant une offre en alimentation, les établissements scolaires, institutions, ainsi que les restaurateurs peuvent s'inscrire à ce mouvement et commander un autocollant auprès du secteur Energie et développement durable de la Ville de Fribourg: edd@ville-fr.ch



ÉLECTIONS DES 20 OCTOBRE ET 10 NOVEMBRE 2019

VOLKSABSTIMMUNG VOM 20. OKTOBER UND 10. NOVEMBER 2019

Le Conseil communal de la Ville de Fribourg informe ses citoyens des heures d'ouverture du bureau de vote de la Ville et des possibilités d'exercer le droit de vote. Les **20 octobre et 10 novembre 2019**, les citoyens de la Ville de Fribourg seront appelés à se prononcer sur les objets suivants :

20 OCTOBRE 2019 – ÉLECTIONS FÉDÉRALES

**Election de la députation fribourgeoise au Conseil des Etats ;
Election de la députation fribourgeoise au Conseil national ;**

10 NOVEMBRE 2019 – ÉLECTIONS FÉDÉRALES

**Election de la députation fribourgeoise au Conseil des Etats –
deuxième tour – (sous réserve)**

OÙ?

Le bureau de vote de la Ville est situé dans le quartier du Bourg, à la rue des Chanoines 1, ancienne Maison de Justice

QUAND?

Le bureau de vote est ouvert aux électeurs/trices : le dimanche de 10h à 12h

VOTE ANTICIPÉ:

PAR CORRESPONDANCE OU PAR DÉPÔT

Conformément aux dispositions de l'article 18 LEDP, le citoyen peut, dès qu'il a reçu le matériel de vote, exercer son droit de vote anticipé.

- Par correspondance:** L'enveloppe-réponse fermée sans être affranchie, est remise à un bureau de poste de telle manière qu'elle puisse parvenir au Bureau électoral avant la clôture du scrutin.
- Par dépôt:** L'enveloppe-réponse fermée peut être déposée dans l'urne mise à disposition dans la Maison de Ville, place de l'Hôtel-de-Ville 3, au plus tard jusqu'au vendredi précédant le scrutin, à 17 h, ou dans l'une des boîtes aux lettres de la Maison de Ville au plus tard **jusqu'au dimanche du scrutin à 9 h**. Les enveloppes-réponses déposées après 9 h ne seront pas prises en considération.
 - La liste électorale doit être introduite dans l'enveloppe qui correspond à l'élection en cause (format C5).
 - Les enveloppes (format C5) doivent être placées dans l'enveloppe-réponse.
 - Le certificat de capacité (feuille blanche au format A5) doit être signé dans la case prévue à cet effet. Sans signature, le vote sera considéré comme nul.
 - Le certificat de capacité signé doit être inséré dans l'enveloppe-réponse, de manière à ce que la signature et l'adresse du bureau de vote apparaissent dans la fenêtre de l'enveloppe-réponse.
 - L'enveloppe-réponse doit être fermée (collée).
 - Lors du tri postal mécanique/manuel, une erreur est toujours possible, raison pour laquelle nous vous conseillons de déposer vos envois à la poste au plus tard le jeudi qui précède les élections.

DISPOSITIONS PÉNALES

Les délits contre la volonté populaire sont réprimés par les articles 279 à 283 du code pénal suisse.

Toute récolte organisée des enveloppes-réponses est interdite – art. 282^{bis} CPS.

CLÔTURE DU REGISTRE ÉLECTORAL – art. 3 REDP:

Mardi qui précède le jour du scrutin, à 12h.

CLÔTURE DU SCRUTIN – art. 20 LEDP:

Dimanche 20.10.2019 (sous réserve: 10.11.2019), à 12h.

Der Gemeinderat der Stadt Freiburg informiert die Stimmbürgerinnen und Stimmbürger über die Öffnungszeiten der Wahllokale und die Möglichkeiten der Stimmrechtsausübung. Die Vorlagen der Volksabstimmung vom **20. Oktober und 10. November 2019** gelangen in der folgenden Reihenfolge zur Abstimmung:

20. OKTOBER 2019 – EIDGENÖSSISCHE WAHLEN

**Ständerat;
Nationalrat;**

10. NOVEMBER 2019 – EIDGENÖSSISCHE WAHLEN

Ständerat Zweiter Wahlgang (unter Vorbehalt)

WAHLLOKALE

Das Wahlbüro der Stadt im Burgquartier, Chorherrengasse 1 (ehem. Gerichtsgebäude)

ÖFFNUNGSZEITEN

Das Lokal ist für Stimmbürgerinnen und Stimmbürger geöffnet: **Sonntag, 10.00 bis 12.00 Uhr**

VORZEITIGES STIMMEN:

BRIEFLICH ODER DURCH ABGABE BEI DER GEMEINDE

In Anwendung von Art. 18 PRG kann jede stimmberechtigte Person ihr Stimmrecht brieflich oder durch Abgabe bei der Gemeinde vorzeitig ausüben, sobald sie das Stimmmaterial erhalten hat.

- Brieflich:** Das verschlossene und unfrankierte Antwortcouvert muss rechtzeitig einem Postbüro übergeben werden, so dass es vor der Schliessung des Urnengangs beim Wahlbüro eintrifft.
- Abgabe bei der Gemeinde:** Das verschlossene Antwortcouvert kann bis spätestens am Freitag vor der Abstimmung um 17.00 Uhr im Stadthaus abgegeben werden. Ab Freitag, 17.00 Uhr bis spätestens **Sonntag um 9.00 Uhr** kann das verschlossene Antwortcouvert in den Briefkasten des Stadthaus gelegt werden.
 - Die Wahlliste muss in den Briefumschlag für die betreffende Abstimmung gelegt werden (Stimmcouvert, Umschlag C5).
 - Die einzelnen Stimmcouverts (Umschlag C5) müssen in das Antwortcouvert gelegt werden.
 - Der Stimmrechtsausweis (weisses Blatt im Format A5) muss an der vorgesehenen Stelle unterschrieben werden. Ohne Unterschrift ist die Stimmabgabe ungültig.
 - Der unterschriebene Stimmrechtsausweis ist so ins Antwortcouvert zu legen, dass die Unterschrift und die Adresse des Wahlbüros im Fenster des Antwortcouverts ersichtlich sind.
 - Das Antwortcouvert muss verschlossen (zugeklebt) sein.
 - Beim mechanischen/manuellen Sortieren der Post kann jederzeit ein Fehler unterlaufen. Deshalb empfehlen wir Ihnen, Ihre Sendung spätestens am Donnerstag vor der Abstimmung/Wahl bei der Post aufzugeben.

STRAFBESTIMMUNG

Vergehen gegen den Volkswillen werden gemäss den Artikeln 279–283 des Schweizerischen Strafgesetzbuchs bestraft.

Jedes organisierte Einsammeln von Antwortcouverts ist verboten – Artikel 282 StGB.

SCHLIESSUNG DES STIMMREGISTERS - Art. 3 PRR:

Dienstag vor dem Urnengang um 12 Uhr

SCHLIESSUNG DES URNENGANGS - Art. 20 PRG:

Sonntag, 20.10.2019 (unter Vorbehalt: 10.11.2019), um 12 Uhr

Le XX^e siècle en constructions

ROUTE DES ALPES 2-4 – ANCIENNE MAISON DE SCHALLER

De nouvelles polémiques remplacent les anciennes. Qui se souvient que la route des Alpes fut l'une des réalisations les plus contestées des années 1900?

En effet, elle entraîna la démolition de maisons et provoqua un problème d'articulation entre la route et le haut de la Grand-Fontaine. Afin d'atténuer l'effet de saignée, de nouveaux immeubles furent construits, aboutissant à une démonstration des principes du Heimatstil, entre réflexion moderne et continuité urbaine.



Route des Alpes 2 © Ville de Fribourg / V. B.

Tracée en 1840 par l'ingénieur Stuckard, la route des Alpes servit à délester les rues médiévales de Lausanne et des Alpes, qui bouchonnaient déjà. Ensuite, une proposition d'élargissement mise au point par les ingénieurs Chavannes de Lausanne et Süss de Zurich, ainsi que par l'architecte bâlois Buse, fut adoptée par le Conseil général en 1899. L'ingénieur fribourgeois Rodolphe de Weck fut choisi comme chef de projet, épaulé par l'architecte Léon Hertling comme conseiller esthétique. Ce dernier, nommé conseiller communal en 1903, reprit la direction de l'Edilité et la responsabilité du chantier adjugé au consortium Scheim, Winkler, Fischer & Hogg.

Un trou béant à la place du Tilleul

Le projet impliquait la démolition de deux pâtés de maison et la réalisation d'ouvrages de soutènement importants, portant atteinte à la place du Tilleul. Les défenseurs du patrimoine montèrent aux bar-

ricades. Exigeant une modification du tracé, le Fribourgeois Georges de Montenach dénonça l'« absurdité de la rue large au cœur d'un bâti ancien ». Les frères Edmond (architecte) et Guillaume (banquier-historien) Fatio firent également opposition. En vain.

La construction de la route des Alpes, entre 1902 et 1908, entraîna la destruction d'une dizaine d'édifices. Parmi eux, un pâté de maisons qui faisait jointure au bas de la route des Alpes actuelle avec la rue de la Grand-Fontaine, notamment l'Hôtel Saint-Joseph, ouvert en 1809, décrit comme « le rendez-vous des Italiens et des femmes de mauvaise vie des bas-quartiers », devenu propriété de la commune en 1901. De l'hôtel subsiste seulement la statue-enseigne de Saint-Joseph, avec sa niche et son socle. Elle se trouve aujourd'hui à l'angle de la maison de la route des Alpes 2, la maison de Schaller, qui a une longue histoire.

En 1612, Jacques de Schaller l'acheta et s'y installa avec son épouse Elisabeth Thormann. Son fils, le notaire Jean-Daniel Schaller en hérita et la fit probablement reconstruire : le chantier fut achevé en 1703 par sa veuve, Marie-Barbe Delésève. De son aménagement de grande qualité, qui fut peut-être déjà sacrifié lors de transformations en 1835, il ne reste rien. Mais l'édifice baroque, quant à lui conservé dans les grandes lignes, s'inscrira dans une nouvelle construction. Car, pour succéder aux démolitions et au trou béant qui se trouvait maintenant à l'entrée du Bourg, on espérait des reconstructions rapides afin de faire taire les oppositions.

Illusion d'éternité

La parcelle à côté de la maison de Schaller, dorénavant évidée, fut cédée par la Ville au docteur Jean de Schaller, qui s'engagea à y construire, dès le printemps 1907, un bâtiment à arcades. L'ancienne maison de Schaller ainsi agrandie se transforma en immeuble de rapport, bénéficiant d'une vitrine et d'une entrée sur la nouvelle route des Alpes. Elargie vers le nord, elle était complétée d'une aile occidentale côté route et d'un nouvel immeuble à 4 niveaux en amont, dont le rez-de-chaussée comprenait 5 magasins. C'est le frère du docteur, l'architecte Romain de Schaller qui suivit le chantier. Ces deux hommes étaient partisans du Heimatstil que défendaient les frères Fatio et Georges de Montenach. Celui-ci présentait Fribourg comme l'idéal d'une communion entre topographie, éléments naturels et paysage urbain. Les immeubles de la route des Alpes 2 et 4 sont une démonstration de ces valeurs, que défendaient les frères de Schaller, comme alternative au rationalisme de l'École des Beaux-Arts de Paris et contre-pied de l'architecture cosmopolite triomphant à Péroles. Ce style se traduit notamment ici par une toiture réveillonée débordant en large avant-toit, percée de lucarnes et piquée de poinçons, une cheminée rustique, des arcades avec clefs pendantes sommées de demi-sphères engagées, des balcons profonds, des garde-corps en fer forgé, et tous les accessoires du pittoresque. On ne distingue pas le vieux du moderne, la maison ancienne du nouvel immeuble. Même la lampe-enseigne, au-dessus de la Grand-

Fontaine, participe à l'illusion : réalisée par Roger Monney en 1972 pour l'ancien Café des Chemins de fer, on dirait qu'elle a toujours eu sa place à la route des Alpes 2.

Un quotidien sordide

Pour la petite histoire, la démolition des immeubles du bas de la rue des Alpes avait été présentée à la fois comme une nécessité pour élargir la rue et comme une mesure d'assainissement et de salubrité publique. L'historien d'art Aloys Lauper écrit que « l'archiviste Tobie de Raemy illustra sa chronique de la route des Alpes par un fait divers qui jette une lumière crue sur ce vieux Fribourg qu'on défendait ». En effet, en octobre 1919, alors qu'on démolissait la maison de la rue des Alpes N°48, qui appartenait au cordonnier Savary puis à son fils, le poète surnommé « Baron Savary », on trouva ce dernier mort à l'intérieur : « Les rats avaient rongé une partie de sa figure. » En démolissant des vieilles maisons et en reconstruisant, « Fribourg remodelait ainsi son image et retrouvait sans doute un peu de sa fierté », estime Aloys Lauper.

BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE

- ▶ Aloys Lauper, « Route des Alpes 2-4 – Ancienne maison de Schaller », Recensement des biens culturels immeubles, Service des biens culturels de l'Etat de Fribourg, fiche 018/2003.
- ▶ Alain Bosson, *Histoire des médecins fribourgeois (1850-1900). Des premières anesthésies à l'apparition des rayons X*, Fribourg, 1998.

Mémento

CONCERTS

22^e Festival international d'orgue
du 25 au 29 septembre, divers lieux.
Programme: www.academieorgue.ch

Jam session

sa 28, di 29 septembre, 9h-21h,
chapelle et passage sous voies
Saint-Barthélemy

Concert en faveur de la Fondation Sentinelles

F. von Burg (piano et violon),
di 6 octobre, 17h, église du Collège
Saint-Michel

3 siècles de trios piano, alto et clarinette

Trio Théophile, ve 11 octobre, 20h,
centre Le Phénix

ÉQUILIBRE

Place Jean-Tinguely 1

Bells and Spells

cirque, dès 8 ans, di 6 octobre, 17h

Orchestre de chambre fribourgeois
concertinos pour solistes,
ve 11 octobre, 19h30, Equilibre

NUITHONIE

Rue du Centre 7 – Villars-sur-Glâne

La Paranoïa

R. Spregelburd et Opus 89,
je 26 septembre, 19h; ve 27,
sa 28 septembre, 20h

Cartographie 1 – 2

A la recherche des canards perdus,
me 2 octobre, 20h, ve 4, sa 5 octobre,
18h; *Les Vikings et les Satellites*, du
je 3 au sa 5 octobre, 20h

Le Temps monte sur scène

me 9 octobre, 20h

Ma vie de courbettes

de et avec L. Deshusses,
ve 11 octobre, 20h

Elle pas princesse, lui pas héros

tout public, sa 12 octobre, 14h,
17h, di 13 octobre, 11h, 15h

KELLERPOCHE

Rue de la Samaritaine 3

La Contrebasse

Cie Les Fous du roy,
du je 26 au sa 28 septembre, 20h,
di 29 septembre, 17h

Gedichte der Weltliterature

Mit N. und L. Talman, Fr. 11., 18.,
Sa. 12., 19. Oktober, 20.15 Uhr

BILBOQUET

Route de la Fonderie 8b

Voler dans les plumes

cie des Plumés, dès 3 ans,
di 29 septembre, 10h30, 16h

Jo Mettraux

ve 4 octobre, 20h30

Les Amis – Brigitte Rosset et Frédéric Recrosio

ve 11 octobre, 20h30

NOUVEAU MONDE

Esplanade de l'Ancienne-Gare 3

Chocolat Show: Les petits chanteurs à la gueule de bois
di 29 septembre, 11h, 15h30

Plate-forme Incidanse

festival de danse, du 11 au
13 octobre, www.incidanse.ch

FriScènes

12^e édition du Festival international
de théâtre, du 19 au 26 octobre,
www.friscenes.ch

ESPACEFEMMES

Rue Saint-Pierre 10

La bénichon: vivre une tradition fribourgeoise

sa 5 octobre, 9h. Sur ins.

Marché gratuit de vêtements pour femmes et d'enfants

me 9 octobre, 14h

Marchons ensemble

je 10 octobre, 9h

THÉÂTRE

L'homme à valises

cie Soluna, dès 5 ans, sa
12 octobre, 17h; di 13 octobre,
15h, Théâtre des marionnettes

Bettina Zimmermann: dans nos coulisses bureaucratiques

ma 1^{er} octobre, 20h, Théâtre de la
Cité

Dream

cie Héros Fourbus, dès 3 ans,
di 13 octobre, 17h, Théâtre
Crapouille, centre de quartier
du Schoenberg

CAFE LE TUNNEL

Grand-Rue 68

Activités sociales

ma 14-17h, jeux de cartes;
me 10-11h, lecture de presse;
me 14-17h, travaux d'aiguilles;
premier et dernier je du mois
14-16h, atelier d'écriture

Sportelli

chant, guitare, loop,
ve 27 septembre, 21h

Fierro & Zamora

duo de guitares/Trova,
ve 4 octobre, 21h

Note noire

quartet/jazz, sa 5 octobre, 21h

Florian Favre invite

trompette/jazz, ve 11 octobre, 21h

La démocratie directe moderne: toujours plus

atelier « Vie en Suisse autour de... »
avec N. Nagy, ma 15 octobre, 18h

The Beatles

pop, V. Levantino et C. Schneider,
ve 18 octobre, 21h

CENTRE SAINTE-URSULE

Rue des Alpes 2

Hébreu biblique

cours en groupe pour avancés,
ve 27 septembre, 14h

Atelier de dessin

à la recherche symbolique des
formes, ve 4 octobre, 10h

LE QUADRANT

Rte St-Nicolas-de-Flue 2

Groupe d'entraide Alzheimer

me 25 septembre, 18h30

Prenez votre santé en main, mangez malin!

cours d'alimentation pour les 60 ans
et plus, dès lu 21 octobre. Ins.
026 425 54 10 ou info@peps-fr.ch

CAS – REPER

www.reper.ch > CAS
CAS Basse-Ville: 026 321 55 91
CAS Jura: 026 466 32 08
CAS Schoenberg: 026 481 22 95

Accueil libre CAS Basse-Ville

enfants dès 1H, me 13h30-17h

Espace de rencontre, de repos et d'échanges CAS Basse-Ville
je 9h-15h

Accueil libre CAS Jura

me 14h-18h, je 15h30-18h, ve
15h30-22h (sauf 1^{er} ve du mois)

Accueil libre CAS Schoenberg

me 14h-17h, je 15h30-19h, ve
15h30-19h, 19h30-22h dès 13 ans
(sauf 3^e ve du mois), sa 14h-18h

Jardinons ensemble / Gemeinsam gärtern

je 16h-19h30, jusqu'au 30 octobre

A table

repas convivial et participatif,
je 26 septembre, 11h30-14h,
CAS Basse-Ville

Activité à coorganiser

sa 5 octobre, infos au CAS Jura

Workshop Musique

de 6 à 13 ans, sa 12 octobre,
10h-17h, infos et ins. CAS Jura

Camp d'automne au Lac-Noir

dès la 1H et jusqu'à 13 ans, du 21 au
25 octobre, infos et ins. aux centres

EXPOSITIONS

Valérie Kessler: Rose/Bleu

jusqu'au 5 octobre, Trait Noir,
rue du Pont-Suspendu 10

«Encore des histoires!»

histoires et dessins imaginés
par les enfants participant à la
bibliothèque de rue, présentation
et goûter, sa 5 octobre, 15h,
LivREchange

Nathalie Nydegger ARLIX

jusqu'au 7 octobre,
Résidence Les Bonnesfontaines

Dix ans de la galerie

fête anniversaire, sa 12 octobre,
10h-19h, Au Carmin, Planche-
Supérieure 29

Libellules #1 Biodiversité Fribourg – Libellen #1 Biodiversität Freiburg

dès le 12 octobre, Musée d'histoire
naturelle

Nature en ville

jusqu'au 15 octobre,
Jardin botanique

DÉCOUVERTE DU MARDI – Les braconniers l'ont épargné: le Rhinocéros de Niki de Saint Phalle, 1965



© MAHF

Depuis toujours, le rhinocéros impressionne par son aspect terrifiant. L'être humain l'a représenté en images dès les temps préhistoriques jusqu'au XXI^e siècle. L'animal fait aussi partie du bestiaire de Niki de Saint Phalle et cela, dès les années 1960. Sa représentation est omniprésente dans son œuvre. La collection permanente de l'Espace Jean Tinguely-Niki de Saint Phalle montre un petit *Rhinocéros* réalisé par l'artiste franco-américaine avec la technique de l'assemblage. Si elle s'inspire d'une célèbre gravure de Dürer de 1515, son « rhino » évoque aussi ses amis dont l'artiste Rico Weber. L'animal symbolise une personnalité impétueuse, parfois irréfléchie. Il incarne l'énergie mais évoque aussi la fragilité dissimulée par une épaisse carapace.

Caroline Schuster Cordone, vice-directrice du MAHF, présentera l'œuvre de Niki de Saint Phalle et son contexte de création le mardi 8 octobre 2019, à 18 h 30, à l'Espace Jean Tinguely-Niki de Saint Phalle.

De lait et de miel

jusqu'au 15 octobre, Université de Fribourg, Musée Bible+Orient

Observer of the Techniques

jusqu'au 20 octobre, WallRiss, Varis 10-12

M-L Mottas

jusqu'au 31 octobre, Au Graal, rue de Lausanne 14

Du lait dans les archives

jusqu'au 31 janvier, Archives de l'Etat

Lait: Elixir maternel /

Milch: Mütterliches Elixier
Musée d'histoire naturelle

Histoire de la BCU

jusqu'au 31 mars, devant la BCU, rue Joseph-Piller

CONFÉRENCES

Bernhard Haas

je 26 septembre, Université, pavillon de musicologie, 17h 15

Wenn die Milch Mühe macht

Laktoseintoleranz und Milchallergie, Do., 26. September, 20 Uhr, Naturhistorisches Museum

L'Avenir de la planète Terre –

L'Apocalypse soulève le coin du voile
cycle de conférences organisé par l'Eglise adventiste du 7^e jour de Fribourg, avec le Dr J.-P. Lagarde, du lu 30 septembre au je 3 octobre (19h30), sa 5 octobre (10h), Espace Vie et santé, rue Louis-Chollet 4, fribourg.adventiste.ch

Foi en dialogue: lecture de Proverbes 8

avec le rabbin L. Elkaïm et Fr. Philippe Lefebvre, me 2 octobre, 15h, Synagogue, rue Joseph-Piller 9

BiblioBabel: lecture plurilingue d'histoires à voix haute

pour 5-10 ans, me 2 octobre (anglais-français), me 16 octobre (arabe-français), LivrEchange

Les dernières technologies au service de la santé

Integrative Human Health Day, journée organisée par SICHH, je 3 octobre, dès 14h, blueFACTORY, passage du Cardinal 13 B, halle Bleue, www.sichh.ch

Controverses –

Des limites à ne pas franchir ?

organisée par l'Association Les 4 Vents: « Mentir... plus c'est gros, mieux ça passe? », ma 15 octobre, 19h30, Nouveau Monde

DIVERS

Atelier de bricolage pour enfants – Basteln für Kinder

me 14h, Musée d'histoire naturelle – Mit., 14 Uhr, Naturhistorisches Museum – Ins.-Anmeldung: 026 305 89 00.

Writing Day 3 – Un jour dans l'année/Tag des Schreibens

zum ersten Mal zweisprachig, am Freitag, 27. September, Alter Bahnhof, 10-12 und 14-17 Uhr; Kantons- und Universitätsbibliothek, 13-15 Uhr; Stadtbibliothek, 14.30-16.30 Uhr. Infos: www.histoiresdici.ch

Atelier Guérir la Terre

agir en faveur d'une transition écologique, di 29 septembre, 9h30 - 17h, Coutellerie, Grand-Fontaine 1. Infos: 079 294 17 35

Compagnie Les Débrouillarts

inauguration de la Station des arts, scène des arts de la rue, di 29 septembre, 14h, parking de la Route-Neuve. www.lesdebrouillarts.ch

Initiation gratuite au tango

di 29 septembre, 13h, salle polyvalente de l'école de la Vignettaz, route de la Gruyère 9. tangofribourg.ch

La Catillon ou le destin d'une femme au XVIII^e siècle

balade interactive, dégustation de produits de saison, sa 28 septembre, 5 et 12 octobre, 10h. Ins. obligatoire: 079 715 96 12 www.asgip.ch

Atelier de coaching pour futurs pères

lu 30 septembre, 18h, Vibration WorkingShare, route du Jura 49. Ins.: www.atelierprepere.com

Cours d'intégration pour mieux connaître la Suisse

préparer la naturalisation, dès le me 2 octobre, 19h, Lire et Ecrire, rue Saint-Pierre 10. Ins. 026 422 32 62

Journée portes ouvertes:

Experience Art and Science

découvrez la science autrement, organisée par SICHH, sa 5 octobre, 14h, blueFACTORY, passage du Cardinal 13 B, halle Bleue, www.sichh.ch

Course Morat-Fribourg

course des enfants, sa 5 octobre, dès 10h; course populaire, di 6 octobre, dès 9h

Café-visite:

Les collections entomologiques

ma 15 octobre, 9h30, Musée d'histoire naturelle. Ins. 026 305 89 00

Les Enchantés

chant sans connaissances préalables, Dienstag 8. Oktober, 19.30 Uhr, Centre Le Phénix, www.stimmvolk.ch

Charte climatique de l'Eglise sur le Roc

présentation et échange d'informations et de pratiques en faveur de l'écologie et du climat, me 9 octobre, 19h30, Eglise sur le Roc, route Sainte-Agnès 8

Relation adultes – enfants, quels besoins et quels rôles aujourd'hui ?

atelier relation adultes – enfants, animé par Education familiale, je 10 octobre, CO de Péroles. Sur ins.

Bourse aux habits et jouets d'enfants

sa 12 octobre, 14-17h, Centre paroissial du Schoenberg, route de la Heitera 11. Ins. bourse-schoenberg@gmx.ch

Rencontre Au Galetas

avec le groupe Octambre et M. Darbaud & Band, sa 12 octobre, 19h, Espace interculturel et intergénérationnel de l'association Urumuri, route du Jura 47. www.augaletas.ch

Le Parcours

du Petit Chaperon rouge

parcours ludique d'Hubert Audriaz, jusqu'au 13 octobre, sa 19-22h, di 15-18h, départ à l'église Saint-Maurice, arrivée Grabensaal

Né pour lire

ma 15 octobre, 15h30, Bibliothèque de la Ville

MoTempo

performance musicale et littéraire avec J. Incardona et Alenko autour de *Last Exit to Brooklyn* de H. B. Selby, je 17 octobre, 18h, librairie Librophoros (rue de Rome 1)

Café deuil périnatal

par AGAPA Suisse romande, je 17 octobre, 19h, rue de Morat 18b. Ins. souhaitée: 077 521 54 00, info@agapa-suisseromande.ch

Journée découverte Lait et cuisine au Musée d'histoire naturelle

ma 22 octobre. 10h: Lait et cuisine, pour les 7-12 ans, sur ins. – 14h et 18h: Le mystère Fontaine, jeu de piste familial